



REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE  
Département des Bouches-du-Rhône



~ Avis ~

**LE MAIRE INFORME LA POPULATION QUE LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA LE :**  
**Mercredi 30 mars 2022**  
**à 18h00**

**Le Conseil Municipal sera filmé et retransmis en direct en Facebook Live.**  
**Le lien sera publié sur le site de la commune**

**Je vous propose l'ordre du jour suivant :**

- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2022,
- ✓ Présentation des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal
  
- ✓ Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2022
- ✓ Modification de la présentation de l'affectation du résultat de l'exercice 2021
- ✓ Fiscalité directe locale : Maintien des taux
- ✓ Actualisation Régime Indemnitaire concernant les auxiliaires de puériculture et l'organisation des élections
- ✓ Modification du tableau des effectifs
- ✓ Organisation du temps de travail : modification des cycles de travail des services scolaire et périscolaire
- ✓ RLPi du Territoire Marseille Provence – Avis du Conseil Municipal sur l'approbation du RLPi
- ✓ Cession d'une parcelle communale cadastrée AW 298 pour la création d'une Résidence Sociale Séniors Intergénérationnelle
- ✓ Action Ukraine - Aide financière FACECO
- ✓ Schéma départemental « accueil et hébergement » des gens du voyage
- ✓ Règlement communal de voirie, actualisation des tarifs d'occupation du domaine public
- ✓ Participation financière de la commune aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Cassis pour les élèves fréquentant ses établissements scolaires et résidant à Roquefort-La Bédoule
- ✓ Participation financière de la commune aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Carnoux-en-Provence pour les élèves fréquentant ses établissements scolaires et résidant à Roquefort-la Bédoule

Affiché le 23 mars 2022

Le Maire,  
Marc DEL GRAZIA

